

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 24 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (8)

Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Jérôme Hervé, Claude Bindit, Josette Richard, Mélanie Pointurier, Marylène Gimeno, Ghislain Chouet (secrétaire de séance).

Absents excusés (7)

Bruno Jamet (Procuration J-L Pairis), Jérôme Mourot, Patricia Alexanian (procuration M. Gimeno), Fabienne Drezet (procuration D. Chaudey), Christophe Schoenfelder (procuration à C. Bindit), Jérôme Pernot, Aline Richard (procuration à J. Richard)

Le 24 octobre à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 45 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Émargement de la feuille de présence.

Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité.

Ordre du jour

- **Délibération pour le reversement de la taxe d'aménagement communale à la CCPH**
- **Délibération pour l'assurance statutaire du CDG 70**
- **Délibération pour la demande d'amende de police**
- **Questions diverses.**

1 Délibération pour le reversement de la taxe d'aménagement communale à la CCPH :

Dorénavant, 5% du montant de la taxe d'aménagement des permis de construire sera reversée à la CCPH

Approbation unanime.

2 Délibération pour l'assurance statutaire du CDG 70 :

Augmentation des garanties légales des agents employés par la commune

Approbation unanime.

3 Délibération pour la demande d'amende de police :

Demande de subvention pour les feux et panneaux de signalisation via les amendes de police sur un montant

de 55723€ correspondant à l'installation des feux de signalisation et sur un montant de 5615.28€ correspondant aux panneaux de signalisation aux abords de l'école.

Approbation unanime.

4 Informations diverses :

- Extension de la plage d'allumage des panneaux lumineux de signalisation aux abords de l'école
- Feux de signalisations en cours de réparation (réparation des dégradations + tension sur approvisionnement pièce → délais de mise en service)
- Point sur le projet école :

Un point d'étape a eu lieu en octobre, demande d'aide au département et à la région pour la partie scolaire, pour le projet scolaire, seules les communes de Mandrevillars et Echenans y adhèrent, pour le projet périscolaire il y a les mêmes communes qu'actuellement.

Cela représente école + périscolaire environ 1080m² à construire pour un coût estimé à 2.8M€ hors VRD + 20% à prévoir pour les études et honoraires.

5 classes sont à construire.

Les 2 emplacements déjà évoqués sont toujours à l'étude (terrain de football en bas de la rue du Levant, terrain entre les communes de Mandrevillars et Echenans).

- Des réparations ont été effectuées sur l'éclairage rue du Levant suite à une panne
- Cérémonie du 11 novembre à 11h au monument aux morts

Fin de séance à 21h.